



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS ET LES COULÉES D'EAU BOUEUSE

100 %
satisfaits
(Enquêtes 2015)

Objectifs

Accompagner les collectivités et les agriculteurs dans la recherche et la mise en œuvre de solutions permettant de limiter les coulées d'eaux boueuses.

Freiner les flux de ruissellement et limiter l'érosion des sols par les techniques culturales adaptées.

Qui est concerné ?

Toutes les collectivités sinistrées par des coulées d'eau boueuse, en partenariat avec tous les agriculteurs exposés à la problématique de l'érosion des sols.

Les agriculteurs soucieux de préserver et/ou développer la fertilité du sol.

Prestation proposée

- Réalisation d'un diagnostic agronomique permettant d'identifier les zones à risque érosif.
- Participation en partenariat avec les élus, les services du Conseil Général, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et les bureaux d'études à l'élaboration d'un plan d'action proposant des solutions préventives ou curatives afin de réduire les risques.
- Accompagnement technique à la mise en place de solutions agricoles : assolement concerté, micro-ouvrage d'hydraulique douce (fascines, bandes enherbées,...), travail du sol etc...
- Appui agronomique aux agriculteurs par la réalisation de formations, visites terrain, conseils sur les itinéraires de travail du sol et les pratiques et la délivrance d'un conseil agronomique individuel.

Nous remettons aux collectivités :

- Un diagnostic comprenant la cartographie des écoulements d'eau, la sensibilité des sols, la topographie et les zones de risque de coulées d'eau boueuse et les éléments paysagers existants.
- Un plan d'action comprenant les mesures agricoles à mettre en place (assolement concerté, bandes enherbées, travail du sol, fascines etc...).

Ce travail est mené dans le cadre de l'outil GERPLAN mis en œuvre par le Conseil Général du Haut-Rhin en étroite collaboration avec le service rivière du conseil Général du Bas Rhin, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Nous proposons aux agriculteurs :

- une expertise agronomique de leurs pratiques et des conseils agronomiques limitant le risque d'érosion.
- A l'issue du rendez-vous, un compte rendu écrit de **diagnostic et de conseil** vous sera remis.

Vos conseillers référents

● Sainte-Croix en Plaine

■ François ALVES

03 89 20 98 02

francois.alves@alsace.chambagri.fr

■ Anne Laure METZ

06 11 68 39 31

anne-laure.metz@alsace.chambagri.fr

● ADAR Alsace du Nord

■ Rémy MICHAEL

03 88 73 20 20

remy.michael@alsace.chambagri.fr

■ Olivier RAPP

03 88 73 20 20

olivier.rapp@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Une démarche structurée.
- Des résultats éprouvés et partagés par les collectivités.
- Avis neutre et professionnel.
- Expertise technique actualisée en continu.
- Bonne connaissance des systèmes de production et des techniques agricoles.

Partenaires

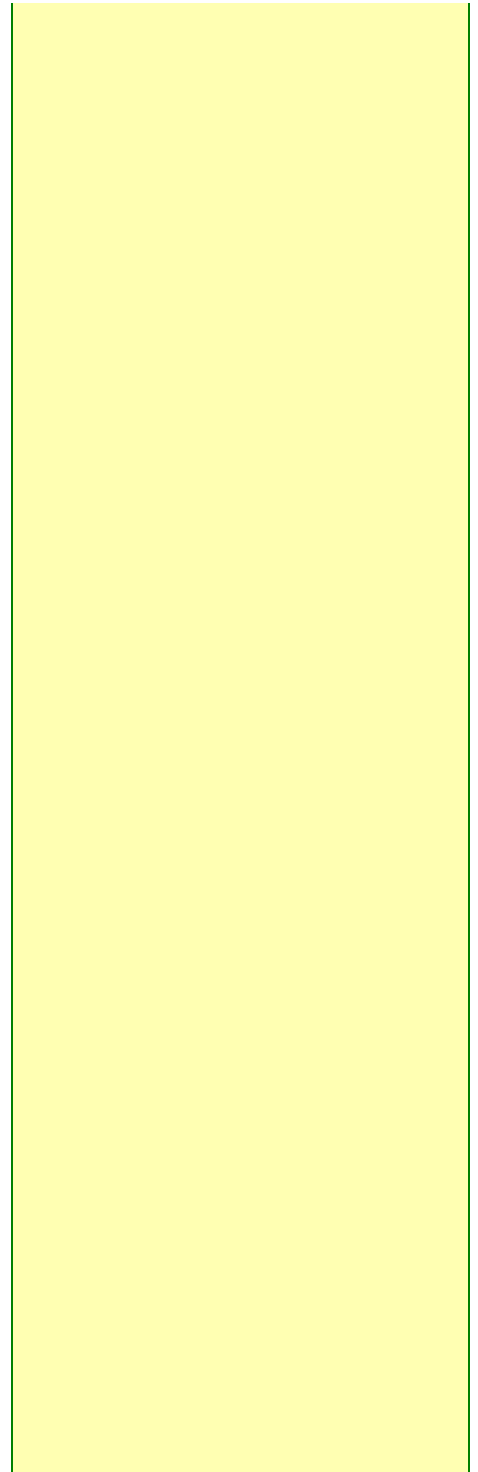
- Conseil Général du Bas-Rhin.
- Conseil Général du Haut-Rhin.
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
- Ministère de l'agriculture.

Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

